

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 19-sept.-2025 Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Propistar Fungicide

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 1001889

Numéro UN ou numéro

d'identification

UN3082

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 35564

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

d'utilisation

Utilisation recommandée Fongicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC 1525 NE 36th St, Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

En cas de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident d'urgence chimique :

- Appelez CHEMTREC de jour comme de nuit aux États-Unis et au Canada : 1-800-424-9300, en dehors des États-Unis et du Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés) } par Pour les urgences médicales uniquement :
- Appelez Albaugh LLC jour et nuit aux États-Unis et au Canada : 1-888-347-6732

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion Nocif par inhalation Peut provoquer une allergie cutanée Peut provoquer le cancer Peut nuire à la fertilité ou au fœtus



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Wear protective gloves, protective clothing, eye protection and face protection

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Avoid breathing dust, fume, gas, mist, vapors and spray

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

If skin irritation or rash occurs: Get medical advice and attention Enlever les vêtements contaminés et les layer avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Dispose of contents and container to an approved waste disposal plant

Autres renseignements

Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Ī	Nom chimique	CAS No.	% en poids	Hazardous Material	Date HMIRA filed and
l				Information Review Act	date exemption

			registry number (HMIRA registry #)	granted (if applicable)
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic	64742-94-5	51 - 54	-	
Propiconazole	60207-90-1	38 - 40	-	
Naphthalene	91-20-3	0 - 4.5	-	

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou

suspectée : consulter un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la

respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins

médicaux.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en

soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la

peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne iamais rien administrer par la bouche à une

personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Équipement de protection

premiers soins

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend individuelle pour les intervenants endes mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux ou respiration sifflante. Difficulté à

respirer.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des

symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Incendie majeur AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se

révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact

avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique

Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Pour les intervenants d'urgence Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de

la portée des enfants. Garder sous clef.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	British Columbia	Ontario	Quebec
Naphthalene	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm
91-20-3	TWA: 52 mg/m ³	Skin	Skin	TWA: 52 mg/m ³
	STEL: 15 ppm			STEL: 15 ppm
	STEL: 79 mg/m ³			STEL: 79 mg/m ³

Skin

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie **Douches**

> Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En Protection respiratoire

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les

pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect transparent Couleur Ambre Odeur Fort Solvant Seuil olfactif Non applicable

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

pН 5 - 6 @1%

Point de fusion / point de Non applicable Aucune donnée disponible

congélation

Point initial d'ébullition et plage Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

d'ébullition

Point d'éclair > 103.4 °C / 218.1 °F CF (vase clos)

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Inflammabilité Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Limites d'inflammabilité dans l'air Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Densité de vapeur relative Aucune donnée disponible Aucun connu @ .? °C

Densité relative 1.107

S'émulsionne dans l'eau Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Viscosité cinématique 29 98

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

@ .? °C

Non applicable

Autres renseignements

1001889 - Propistar Fungicide

Date de révision 19-sept.-2025

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
VOC content
Masse volumique du liquide
Aucun renseignement disponible.
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Masse volumique apparente 9.238

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales. Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

dangereux

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif

par inhalation. (sur la base des composants).

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la

base des composants). Peut être nocif par contact cutané.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif

en cas d'ingestion. (sur la base des composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

DL50 par voie orale 1,030 mg/kg **DL50 par voie cutanée** 5,000 mg/kg

^{*}Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

CL50 par inhalation > 2.16 mg/l

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvent Naphtha (Petroleum),	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	> 590 mg/m³ (Rat)4 h
Heavy Aromatic			
64742-94-5			
Propiconazole	= 1517 mg/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rabbit)> 4	> 5800 mg/m³ (Rat)4 h =
60207-90-1		g/kg (Rat)	1264 mg/m³ (Rat)4 h
Naphthalene	= 1110 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit)> 20	> 340 mg/m ³ (Rat)1 h
91-20-3	= 490 mg/kg (Rat)	g/kg (Rabbit)	

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucun renseignement disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données

disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Naphthalene	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
91-20-3			-	

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée

sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour le développement Aucun connu.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétéeAucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin selon DOT.

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	EC50: =2.5mg/L (72h, Skeletonema costatum)	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)
Naphthalene 91-20-3	EC50: =0.4mg/L (72h, Skeletonema costatum)	LC50: 5.74 - 6.44mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.91 - 2.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.99mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =31.0265mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	LC50: =2.16mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.96mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1.09 - 3.4mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradation Readily biodegradable.

Bioaccumulation La substance n'est pas bioaccumulable.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	6.1
Naphthalene 91-20-3	3.6

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

UN3082

14. Informations relatives au transport

<u>TMD</u>

Notes L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de documentation et

d'indications de sécurité uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est transporté

par un véhicule routier ou ferroviaire.

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de

Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage III
Dispositions particulières 16, 99

Nom du polluant marin Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Propiconazole.

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha

(Petroleum), Heavy Aromatic, Propiconazole), 9, III

DOT

Notes Dans les conteneurs d'une capacité de 119 gallons ou moins, ce produit n'est pas

réglementé par le DOT. Pour les conteneurs de plus de 119 gallons

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Nom officiel d'expédition Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage III

Dispositions particulières 8, 146, 173, 335, 441, IB3, T4, TP1, TP29

Polluant marin du DOT

Polluant marin Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Propiconazole

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha

(Petroleum), Heavy Aromatic, Propiconazole), 9, III, Polluant marin

IATA

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives 9 au transport
Groupe d'emballage ||||

Nom technique Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Propiconazole

Dispositions particulières A97, A158, A197, A215

Code ERG 9L

OACI (air)

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage III

Dispositions particulières A97, A158, A197, A215

<u>IMDG</u>

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage III
EmS-N° F-A, S-F
Dispositions particulières 274, 335, 969

Polluant marin P

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **EINECS/ELINCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **ENCS IECSC** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **KECL** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **PICCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. AIIC Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée **PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers -

2

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Environmental Protection Agency

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

U.S. National Toxicology Program (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 19-sept.-2025

Date de révision 19-sept.-2025

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

.

Fin de la fiche signalétique

Davis 44 / 44